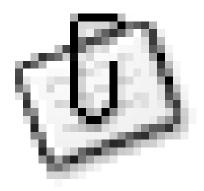
https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5513



Bac Blanquer : les projets de textes

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Système educatif -



Date de mise en ligne : mardi 13 mars 2018

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Copyright © SNES Dijon Page 1/2

Le SNES-FSU dénonce la volonté politique de réduire le baccalauréat à un diplôme maison dont la valeur ne pourra dépendre que de la réputation de l'établissement.

Le SNES-FSU dénonce un projet de réforme :

- qui renvoie l'organisation des épreuves du baccalauréat au local et qui, contrairement à toute logique, prive les enseignants de la maîtrise de l'évaluation de ces épreuves.
- qui soumet les lycéens à une évaluation permanente au mépris de la qualité des apprentissages.
- qui consacre la réduction de l'offre de formation tant dans la voie générale que dans les séries technologiques.



Le SNES-FSU dénonce la méthode ministérielle qui consiste à retenir les informations tout en imposant un calendrier impossible, ce qui interdit toute concertation. Il déplore que, sans discussion aucune, les projets de textes fixent de façon autoritaire les coefficients, la durée et la nature des épreuves interdisant ainsi toute évolution qui tienne compte de la spécificité de chaque enseignement.

Le SNES-FSU demande solennellement le retrait de ces textes de l'ordre du jour du Conseil supérieur de l'Education du 21 mars et l'ouverture de concertations pour une remise à plat totale du projet de réforme.

Les textes :

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Projet arrêté épreuves anticipées Bac G&T

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Projet d'arrêté-contrôle continu

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Projet d'arrêté épreuves Bac G

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Projet d'arrêté épreuves Bac T

https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg

Projet d'arrêté-disposition bacs G&T

Copyright © SNES Dijon Page 2/2